



Gilles Renaud, employé des Galeries d'Anjou, s'occupe du carton qui sera compacté avant d'être envoyé au recyclage.

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE ©

Faut-il forcer les commerces à recycler?

Contrairement aux citoyens, les industries, commerces et institutions (ICI) n'ont pas l'obligation de recycler. Et leur bilan est loin d'être fameux. Une enquête menée à l'été par *La Presse* a démontré que même dans un quartier très pro-recyclage, comme le Plateau-Mont-Royal, moins du tiers des petits commerces participent au recyclage. Une pétition vient d'être lancée pour demander au gouvernement de leur serrer la vis.

CÉCILE GLADEL
COLLABORATION SPÉCIALE

Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) a profité de la Semaine québécoise de réduction des déchets pour lancer une pétition demandant au gouvernement du Québec de rendre obligatoire la récupération dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel. « Nous recevons souvent des appels d'employés de commerces qui se plaignent qu'il n'y a pas de recyclage sur leur lieu de travail », dit Robert Ménard, directeur du Front commun.

À son avis, il y a encore beaucoup de travail de sensibilisation à faire auprès des dirigeants des centres commerciaux et commerces. « On leur a proposé des mesures volontaires et ça ne fonctionne pas », dit M. Ménard. « On va voir que les moyens non coercitifs ont des limites », ajoute Frédéric Richard, président de NI Environnement, entreprise spécialisée en gestion des déchets. « Dans les centres commerciaux, il y a des

employés payés pour garder les espaces publics propres. Ces personnes pourraient sensibiliser les consommateurs », estime Michel Séguin, d'Action-Rebuts.

Pourquoi les commerces n'ont-ils pas l'obligation de recycler,

Stéphane Leclerc, directeur général d'Écho-Logique, une entreprise d'économie sociale de gestion des déchets. Même son de cloche chez Ivanhoé Cambridge, propriétaire de plusieurs centres commerciaux au Québec. « Si l'enfouissement coûte de plus en plus cher, ce sera plus rentable de recycler », croit Jean Laramée, vice-président pour l'est du Canada.

Mais des efforts sont faits. La plupart des centres commerciaux et grands magasins recyclent le carton. « C'est certain qu'ils le recyclent, ça paye », lance Stéphane Leclerc. Pour les autres matières comme le plastique, le verre, le papier, les canettes, la situation varie selon les centres

pas triées. Leur contenu va à l'enfouissement. Une quantité négligeable de matières recyclées non contaminées s'y trouverait. Situation qu'a pu vérifier *La Presse* à la fermeture du Carrefour Laval, un samedi achalandé. « Nos employés ne peuvent les trier pour des raisons de sécurité. Ils n'ont pas le droit de chercher les matières recyclables dans les poubelles », dit Serge Rossignol. Aucun centre commercial n'envisage l'instauration de bacs de recyclage ailleurs que dans la section des restaurants, sauf les Promenades de l'Outaouais à Gatineau. Le centre commercial participe à un projet pilote de la Table de concertation sur la récupération des contenants

gestion des matières résiduelles est de 80 % en 2008.

Les petits centres commerciaux éprouvent eux aussi des problèmes à se lancer dans le recyclage: quantité de déchets récupérables insuffisante, espace restreint pour les installations de recyclage et collaboration difficile avec les municipalités. « Nous avons aidé le centre commercial Frontenac à instaurer le recyclage, mais la Ville ne voulait pas faire la collecte à l'endroit le plus accessible pour le concierge. Il faut négocier avec l'arrondissement », explique Marie-Noëlle Foschini, coordonnatrice de l'éco-quartier Sainte-Marie.

Pour le centre commercial de Lorraine, en banlieue nord de Montréal, l'intérêt n'y était tout simplement pas.

« J'étais outrée que les commerces du centre ne recyclent rien. J'en ai fait part au gérant, mais il trouvait ça trop compliqué », dit Chantal Lavoie, vice-présidente de l'Association des résidents de Lorraine.

La Presse a aussi appelé les principaux grands magasins établis au Québec. Voici les résultats:

—Canadian Tire, Loblaws, Rénodépôt, HBC, Jean Coutu: aucun n'a rappelé.

—McDonald's, Home Dépôt, Wal-Mart: recyclent le carton et parfois le plastique. Couche-Tard: le recyclage est laissé à la discrétion des gérants. L'entreprise planche sur une politique de recyclage qui devrait être implantée rapidement.

Il y a encore beaucoup de travail de sensibilisation à faire auprès des dirigeants des centres commerciaux et des commerces.

« On leur a proposé des mesures volontaires et ça ne fonctionne pas. »

contrairement aux municipalités? Il semble que leurs performances étaient bonnes lorsque la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 a été instaurée. Ce qui ne serait plus le cas. « Il n'y a eu une grande progression. Même qu'entre 2002 et 2004, il y a eu une baisse de 7 % du taux de récupération. Le volontarisme plafonne », soutient Robert Ménard.

L'un des problèmes serait que les coûts de l'enfouissement sont moindres que ceux du recyclage. « Il n'y a aucun intérêt à recycler, car ça coûte plus cher », explique

commerciaux. Ivanhoé Cambridge ne recycle que le carton. « Nous sommes sensibilisés, mais la question de coût entre en ligne de compte », explique Jean Laramée. Cadillac Fairview a instauré des programmes de recyclage du carton, plastique, verre, canettes et papier pour les commerces locataires des centres commerciaux. L'obligation de recycler est incluse dans nos contrats de location », souligne Serge Rossignol, directeur de l'est du Canada de Cadillac Fairview.

Cependant, les poubelles dans les centres commerciaux ne sont

à remplissage unique. Malgré tout, des citoyens consciencieux gardent leurs bonnes habitudes de recyclage en magasinant.

Loi du compte

Selon Stéphane Leclerc, d'Écho-Logique, de 70 à 80 % des déchets des centres commerciaux sont recyclables. Des données basées sur des études de caractérisation des déchets faites dans des endroits comparables aux centres commerciaux. Actuellement, le taux global de récupération des ICI est de 58 %. L'objectif fixé par la Politique de

Des entreprises se distinguent...

Mountain Equipment Coop

Ce spécialiste du plein air est un modèle dans la gestion de ses déchets. Il se place largement au-dessus de la moyenne des commerces québécois en recyclant et compostant 82 % des déchets dans son magasin de Montréal. Son objectif: un taux de récupération de 90 %.

Des bacs sont disposés dans le magasin et dans les bureaux administratifs. Chaque soir, un employé s'assure que le tri des matières est bien fait. Des employés vérifient aussi les poubelles durant une semaine, chaque année, dans le

but d'améliorer le bilan.

Les Galeries d'Anjou

« Cela fait 12 ans que l'on recycle le carton. Depuis janvier, on a instauré le recyclage du plastique, du verre et du métal », explique Jean-Marc Rouleau, directeur général du centre commercial, qui espère entreprendre un programme de compostage pour les restaurants d'ici peu.

Simons

L'entreprise a centralisé le traitement des marchandises afin de diminuer la quantité de carton

utilisée. Autre changement, le remplacement des tasses en styromousse par des tasses réutilisables et la vente de sacs en tissu. « Avec la collaboration et les suggestions de nos employés, on a dressé une liste de projets à mettre en place », dit le président Peter Simons. L'entreprise s'interroge actuellement sur l'utilisation du papier de soie.

D'autres ICI en question

Et qu'en est-il du recyclage dans les bureaux, entreprises, hôpitaux, écoles, hôtels, clubs de golf? Comme les autres

industries, commerces et institutions (ICI), ils n'ont aucune obligation de recycler. « La situation est meilleure dans les édifices à bureaux. Beaucoup ont implanté des programmes de recyclage », dit Frédéric Richard. Certains ont donc pris le virage vert comme le siège social de Loto-Québec.

Les marchés publics de Montréal ont aussi implanté un programme de recyclage l'an dernier. Et la mise en place d'un plan de compostage est étudiée.

— Cécile Gladel, Collaboration spéciale

RESSOURCES

Semaine québécoise de réduction des déchets: www.sqrd.org

Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets: www.fcqged.org

Projet de la Table de concertation sur la récupération des CRU: www.gaia-environnement.com

Recyc-Québec: www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Et des restaurants essaient le compostage

ÉRIC CLÉMENT

Au Saguenay, un projet de recyclage des matières organiques de 45 restaurants, de vendeurs de fruits et légumes et d'institutions diverses est en cours afin de vérifier s'il est réaliste de récupérer et de transformer la matière organique en compost à grande échelle. « Il s'agit de démontrer la faisabilité et la rentabilité du recy-

clage des matières organiques, dit Jeannot Richard, vice-président de Recyc-Québec. On travaille là-bas avec le professeur Claude Villeneuve, de l'Université du Québec à Chicoutimi. »

La matière organique représente souvent près de la moitié des ordures des restaurants. Mais le problème principal des restaurateurs, c'est comment de stocker la matière organique avant qu'elle

ne soit collectée. Tous les établissements n'ont pas une chambre réfrigérée pour attendre la prochaine collecte.

Le compost représente pourtant une filière importante au Québec, selon Recyc-Québec, mais peu de villes organisent une collecte des matières organiques. Lachute, la MRC du Richelieu et les Îles-de-la-Madeleine sont des exemples rares. Montréal pourrait orga-

niser une collecte de la matière organique des restaurants car des lieux de compostage existent et sont loin d'être à pleine capacité.

« Les sites de compostage actuels pourraient multiplier par trois, quatre ou cinq la quantité de matière organique qu'ils peuvent recevoir », dit M. Richard. Il faut aussi qu'il y ait un marché et que le site ait un bon prix pour ce compost. Il faut donc créer un

équilibre. C'est le défi actuel. » Le jour où les municipalités vont offrir aux citoyens des collectes pour le recyclage des matières organiques, les restaurants, les marchands de légumes et de fruits, les épiceries, pourront alors se greffer au réseau. « Mais les restaurants, contrairement aux citoyens, auront besoin de plus d'une collecte par semaine », dit M. Richard.